

AVIS DE PUBLICATION

Conformément à l'article 124 de la loi du 15 mai 2007 relative à la sécurité civile

Secrétariat

1. Approbation du procès-verbal de la séance du collège du 25 avril 2025

Coordination juridique

2. Coordination juridique - GRH - Absences injustifiées - Sapeur-pompier professionnel - *** - Mises en demeure - Justifications absentes ou irrégulières - Sanction - Décision.

Secrétariat

3. Adhésion au projet SENSE - Drones in a box - Convention à titre gratuit avec la société NSI/Citymesh - Avis de principe

Ressources humaines

4. GRH - CALOG - Appel par voie de recrutement d'un chef d'atelier mécanique (Echelle barémique D7) avec réserve de recrutement - Contrat à durée indéterminée - Temps-plein - Recevabilité des candidatures et fixation de la commission de sélection - Décision
5. GRH - Octroi d'une indemnité de diplôme à 21 sapeurs-pompiers professionnels
6. GRH - Octroi d'une indemnité de diplôme à 5 caporaux professionnels
7. GRH - Octroi d'une indemnité de diplôme à 2 sergents professionnels
8. GRH - Ratification - Démission honorable et mise à la pension au 1er mai 2025 de ***, Sergent professionnel - Décision
9. GRH - Prolongation - Interruption de carrière de ***, Sapeur-pompier professionnel - Article 217 et 218 du statut administratif du personnel opérationnel des zones de secours - Décision

Achats et Marchés publics

10. Attribution du marché public de fournitures en 2 lots - Procédure négociée sans publication préalable – CSC n° ZOHE 003/2025 – Acquisition, entretien de caméras thermiques et de sangles multifonctions d'extraction et d'arrimage pour la Zone de Secours Hainaut-Est – Budget extraordinaire 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029 - Budget ordinaire 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029 – Montant total de l'attribution 94.709,71 euros HTVA soit 114.598,75 euros TVAC pour 48 mois - Décision
11. Attribution du marché public de fournitures en 8 lots – Procédure négociée sans publication préalable - Marché CSC n°ZOHE 006/2025 – Accord-cadre - Acquisition d'outillage et de consommables spécifiques destinés à l'ensemble des services techniques en place au sein de la Zone de Secours Hainaut-Est - Budget extraordinaire 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029 et budget ordinaire 2025, 2026, 2027, 2028 et 2029 - Estimation total de l'attribution pour 48 mois : 107.041,32 euros HTVA soit 129.520,00 euros TVAC – Décision

12. Marché public de fournitures - Procédure négociée sans publication préalable – CSC n° ZOHE 012/2025 – Acquisition de matériel de ventilation par pression positive, de pièces détachées et/ou accessoires et prestations de service externes pour les réparations - Choix du mode de passation et fixation des conditions du marché - Avis de principe - Décision
13. Marché public de fournitures – Simple facture acceptée – ZOHE 25-175 – Acquisition de lampes pour les casques pompier – Approbation de l’attribution et des conditions du marché – Budget extraordinaire 2025 - Montant total de l’attribution : 5.622,00 euros HTVA soit 6.802,62 euros TVAC – Décision
14. Marché public de fournitures – Simple facture acceptée – ZOHE 25-183 – Renouvellement licence VMware solution de virtualisation des serveurs pour 3 ans – Approbation de l’attribution et des conditions du marché – Budget extraordinaire 2025 - Montant total de l’attribution : 12.000,00 euros HTVA soit 14.520,00 euros TVAC – Décision
15. Non attribution du marché public de fournitures – Procédure négociée sans publication préalable - CSC n°ZOHE 008/2025 – Acquisition de moniteurs compacts et transportables de signes vitaux avec DSA intégré ainsi que l’entretien/réparation et la fourniture de pièces détachées/consommables - Décision
16. Non attribution du marché public de services en 2 lots - Procédure négociée sans publication préalable - CSC n° ZOHE 009/2025 - Entretien/réparation de grues de marque « FASSI » et de lève-conteneurs de marque « HYVALIFT » - Décision

Finances

17. Contraintes en matière non fiscale : N°2025/AM 2023 / 0079 à 0121
18. Liste 2025/05 des dégrèvements à comptabiliser
19. Liste des engagements à approuver aux services ordinaire et extraordinaire du budget - Décision
20. Liste des ordonnancements à approuver aux services ordinaire et extraordinaire du budget - Décision

Le Secrétaire de zone,

Thierry GILBART

Par le Collège zonal

La Présidente f.f.,

Marie-Hélène KNOOPS
Bourgmestre de Montigny-le-Tilleul

H. Knoops